

Asie et Pacifique

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

La région Asie et Pacifique accueillait environ 3,5 millions de réfugiés, 2,7 millions de déplacés internes et 1,6 million d'apatrides, représentant la plus importante population d'apatrides relevant du mandat du HCR au monde. La plupart des déplacés étaient des réfugiés originaires d'Afghanistan et du Myanmar. Aussi si plus de 2,5 millions de réfugiés afghans étaient dispersés dans plus de 70 pays au niveau mondial, près de 95 pour cent des réfugiés afghans enregistrés continuaient à être généreusement accueillis dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan.

L'insécurité croissante observée en Afghanistan en 2016 s'est traduite par une augmentation du nombre de déplacés internes, atteignant près de 1,2 million. Toutefois, les Afghans ont été moins nombreux à entreprendre le dangereux périple vers l'Europe. Dix pour cent des 362 000 personnes qui ont risqué leur vie en traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe étaient des Afghans, principalement des jeunes hommes et des mineurs isolés. Cette proportion a fortement baissé par rapport à l'année 2015, durant laquelle 21 pour cent des nouvelles arrivées par voie maritime provenaient d'Afghanistan.

© HCR / R. ARNOLD

Un réfugié birman et son fils, volontairement rapatriés de Thaïlande au Myanmar.

Au Myanmar, la détérioration des conditions de sécurité dans certaines régions a entraîné une augmentation des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Fin 2016, quelque 375 000 personnes étaient déplacées au Myanmar et près de 340 000 avaient fui dans les pays voisins de la région.

L'exode de réfugiés le plus important a eu lieu en Asie du Sud-Est à la suite d'attaques lancées contre des postes-frontière au nord de l'État de Rakhine, au Myanmar, en octobre 2016. Après ces événements, 74 000 personnes ont fui le Myanmar pour se réfugier au Bangladesh. Cependant aucun mouvement maritime de grande ampleur de réfugiés traversant le golfe du Bengale et la mer d'Andaman n'avait été observé depuis la fin du premier semestre 2015, époque à laquelle les dangers d'une telle traversée sont devenus manifestes ; et où les initiatives des services de répression ont permis de démanteler en grande partie les réseaux de passeurs qui opéraient dans le secteur.

Un nombre important de chefs d'États asiatiques ont participé au Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants, organisé en Septembre 2016, et ont adopté la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, y compris son annexe sur le Cadre d'action global pour les réfugiés (voir le *Glossaire*). La plupart des dirigeants de la région ont également assisté au Sommet des dirigeants sur la crise mondiale des réfugiés

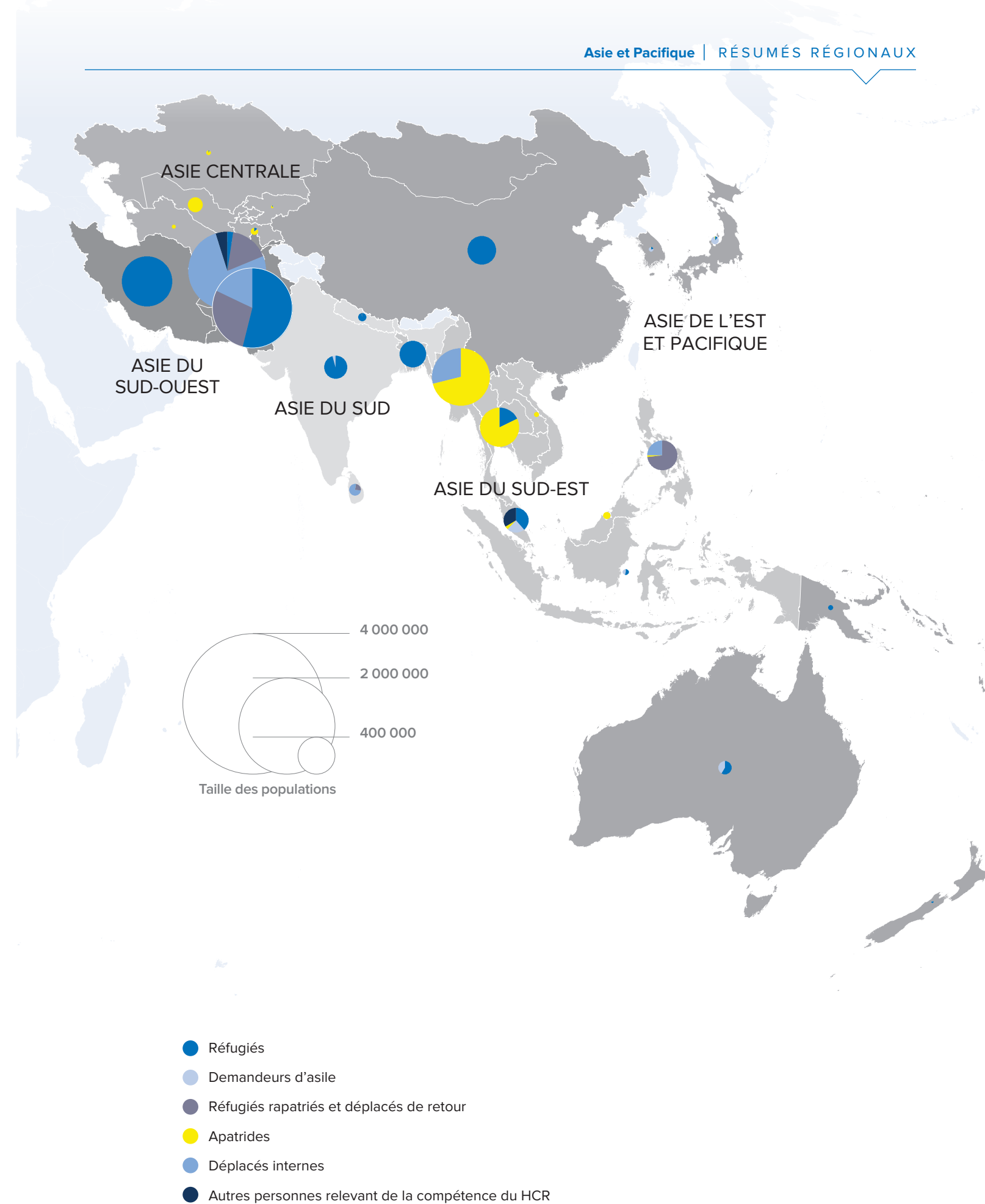
organisée peu après, s'engageant à renforcer la protection des réfugiés et à rechercher des solutions à leur situation.

Bien que moins de la moitié des pays asiatiques aient ratifié la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967 (voir le *Glossaire*), une longue tradition d'hospitalité à l'égard des personnes déplacées prévaut dans toute la région. De nombreuses personnes relevant de la compétence du HCR se sont déplacées vers les zones urbaines ou semi-urbaines, dans l'espoir d'y trouver un emploi et de bénéficier d'un meilleur accès aux services essentiels. Le HCR a donc continué d'œuvrer, avec les États et d'autres partenaires, afin d'améliorer la protection et l'assistance offertes aux personnes qui ne sont pas hébergées dans des camps.

PRINCIPALES SITUATIONS

Réfugiés afghans en Asie du Sud-Ouest

Le HCR a continué de coopérer avec les gouvernements concernés à la mise en œuvre du « Plan régional pour renforcer la résilience et les solutions aux réfugiés afghans en Asie du Sud-Ouest » réaffirmant les principes adoptés par les gouvernements en 2012 dans le cadre régional global de la « Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, destinée à soutenir le rapatriement volontaire,



l'intégration durable et l'assistance aux pays hôtes » (SSAR). Environ 979 400 et 1,3 million de réfugiés afghans sont respectivement accueillis dans les Républiques islamique d'Iran et du Pakistan, et selon les estimations, ces pays reçoivent également quelque 3 millions d'Afghans sans-papiers.

Les violents conflits qui ont éclaté en Afghanistan en 2016 ont fait le plus grand nombre de victimes civiles recensé en un an depuis 2009, date à laquelle la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a entrepris de relever de tels faits. Les violences ont entraîné le déplacement de 650 000 personnes dans le pays, une augmentation de 72 pour cent par rapport à 2015. Un grand nombre de ces personnes étaient vulnérables et ont été contraintes de s'installer dans les secteurs où elles avaient accès aux services essentiels. Le deuxième semestre 2016 a également été marqué par une augmentation soudaine des retours du nombre de réfugiés afghans depuis le Pakistan. Quelque 383 900 réfugiés afghans sont retournés, représentant le nombre le plus élevé des dix dernières années. Les activités de suivi après les retours ont montré que cette augmentation massive était due, entre autres, au harcèlement et aux pressions des autorités et des communautés d'accueil, aux difficultés économiques, au renforcement des contrôles officiels à la frontière de Torkham, à une anxiété accrue quant à la validité des cartes d'enregistrement délivrées par les autorités pakistanaïses, à une application plus rigoureuse du « Plan d'action national » pakistanaïse contre le terrorisme, qui touche aussi bien les ressortissants Pakistanais que les Afghans, et à la campagne du gouvernement Afghan invitant

les Afghans réfugiés au Pakistan à regagner leur pays, et promettant aux rapatriés des terres et un toit à leur arrivée. La plupart des Afghans qui ont pris le chemin du retour provenaient du Pakistan, et seulement 2 200 réfugiés afghans de la République islamique d'Iran. En outre, 690 000 Afghans sans documents sont retournés depuis les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan.

Reconnaissant que l'aide au développement en Afghanistan soit indispensable à une réintégration durable, les donateurs se sont engagés à promouvoir la stabilité politique et économique, ainsi que le renforcement des moyens de l'État et le développement. Les donateurs ont promis de verser 15,2 milliards de dollars au cours des quatre années à venir, à l'occasion d'une conférence sur l'Afghanistan qui s'est tenue à Bruxelles en octobre 2016. Il est crucial que ces engagements se traduisent par des actes, afin que le Gouvernement afghan dispose du soutien et des ressources nécessaires pour venir en aide à sa population, y compris aux personnes déplacées.

Solutions pour les personnes originaires du Myanmar qui relèvent de la compétence du HCR

Au Myanmar, d'importants déplacements internes ont eu lieu après une escalade des conflits armés en cours dans l'État de Kachin et dans le nord de l'État de Shan, ainsi qu'à la suite des violations généralisées des droits de l'homme qui auraient été commises contre les Rohingyas dans le nord de l'État de Rakhine. En octobre 2016, les violences qui

ont suivi une attaque meurtrière contre des postes frontières ont contraint près de 74 000 personnes à fuir le nord de l'État de Rakhine pour se réfugier au Bangladesh. Fin 2016, environ 490 000 réfugiés originaires du Myanmar étaient accueillis dans les pays voisins. En l'absence d'un accord de cessez-le-feu, la situation des personnes déplacées est restée précaire. En 2016, le HCR a poursuivi son plaidoyer auprès du Gouvernement du Myanmar, en l'invitant à préserver l'espace humanitaire et à traiter les problèmes de protection relatifs aux personnes déplacées. Le HCR a également encouragé le Gouvernement du Bangladesh à laisser ses frontières ouvertes aux personnes fuyant les violences et ayant besoin d'urgence d'une aide humanitaire.

Mouvements mixtes irréguliers en Asie du Sud-Est

En Asie du Sud-Est, le HCR a cherché en premier lieu à s'attaquer aux causes profondes qui contraignent des personnes à risquer leur vie lors de périlleux voyages en mer dans la région et au-delà. Dans le cadre du Processus de Bali, les dirigeants de 41 pays asiatiques ont adopté la « Déclaration sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée » en mars 2016. La Déclaration, issue en grande partie de la réponse régionale à la crise survenue dans le golfe du Bengale en 2015, souligne la nécessité d'apporter des solutions globales et durables. Des engagements ont été pris en matière de débarquement prévisible, de conditions d'accueil, de protection

temporaire, d'autorisations de séjour sur place et de voies légales pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. La Déclaration inclut certains éléments d'un pacte régional sur les réfugiés et les migrations, notamment l'appel au renforcement de la coopération régionale, au développement des partenariats et au partage des responsabilités. En outre, les États d'Asie du Sud-Est ont convenu de créer un groupe de travail sur la planification et la préparation pour répondre aux mouvements importants de migrants et de réfugiés en novembre 2016.

Le HCR a continué à soutenir, en coopération avec l'OIM, le Bureau d'appui régional du Processus de Bali, qui opère sous la supervision et selon les orientations des États qui président conjointement le Processus de Bali, à savoir l'Australie et l'Indonésie.

RÉALISATIONS ET IMPACT

Préserver l'accès à la protection et à l'asile

Dans l'esprit du Processus de Bali et de la Déclaration de New York, le HCR s'est engagé à travailler avec les États et les autres intervenants pour soutenir des approches communes en matière d'accueil, d'enregistrement et de détermination des besoins de protection internationale, et pour mettre en place des mécanismes, notamment des dispositifs régionaux, susceptibles d'apporter des solutions aux personnes relevant de sa compétence.

En Asie du Sud-Est, le Gouvernement de Thaïlande a adopté une résolution instituant un mécanisme national de filtrage permettant d'identifier les réfugiés dans les mouvements mixtes. Le HCR a collaboré avec les autorités pour mettre en œuvre les procédures nécessaires à l'application de cette résolution. En Inde, l'organisation a recommandé d'accorder aux réfugiés un visa de longue durée qui leur permettrait, notamment d'accéder à l'emploi et à l'enseignement supérieur ainsi que d'ouvrir des comptes bancaires.

En Asie du Sud-Ouest, le HCR continue à collaborer avec le Gouvernement du Pakistan pour traiter les cas signalés d'arrestation et de détention illégale de réfugiés. L'organisation a recommandé de proroger la validité des cartes attestant de l'enregistrement jusqu'au 31 décembre 2017 et a salué l'adoption, par le Cabinet fédéral du Pakistan, d'une politique nationale pour la gestion des réfugiés et ressortissants afghans. En outre, dans le cadre du programme pour les zones accueillant des réfugiés ou touchées par leur présence, des interventions ont été menées dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et des moyens de subsistance afin d'autonomiser les jeunes. Le HCR s'est également attaché à promouvoir l'intégration et l'accès des réfugiés afghans aux services publics nationaux.

En République islamique d'Iran, les efforts visant à améliorer l'accès des réfugiés aux soins de santé ont considérablement progressé, le HCR prêtant son concours aux

autorités nationales pour mettre en œuvre la deuxième phase du régime universel d'assurance maladie, destiné à inclure tous les réfugiés enregistrés. Le Gouvernement iranien a également appliqué le décret présidentiel adopté en 2016, autorisant les enfants afghans sans documents à s'inscrire dans les écoles publiques locales. En conséquence, près de 48 000 enfants afghans sans-papiers ont ainsi été scolarisés au cours de l'année.

Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

Conformément au « Plan régional pour renforcer la résilience et les solutions pour les réfugiés afghans en Asie du Sud-Ouest » et à la stratégie SSAR, les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan ont participé à des réunions tripartites et quadripartites avec le HCR en vue de coordonner les efforts visant à rechercher des solutions durables pour les réfugiés afghans. Au deuxième semestre 2016, le nombre de réfugiés afghans rapatriés du Pakistan a fortement augmenté, pour atteindre environ 370 000 à la fin de l'année. Si le montant de l'allocation en espèces pour le rapatriement a été augmenté et a permis de soutenir les rapatriés lors de leur retour, le HCR a fortement insisté sur la nécessité de prendre en compte les besoins de réintégration globaux et l'accès aux services essentiels dans les plans de développement national de l'Afghanistan. En particulier, le HCR a joué un rôle proactif pour

veiller à ce que les besoins des rapatriés soient intégrés aux plans du Comité exécutif interministériel chargé des déplacements et des retours, récemment créé.

En ce qui concerne le Myanmar, le premier projet pilote de retour volontaire a été organisé avec l'appui des Gouvernements du Myanmar et de Thaïlande. Le HCR a facilité le retour de 71 réfugiés dans le sud-est du Myanmar. Ces premiers retours ouvriront la voie à un processus de rapatriement qui pourrait, à terme, résoudre l'une des plus longues situations d'exil observées en Asie.

En 2016, quelque 850 réfugiés sri-lankais sont retournés chez eux depuis l'Inde, une augmentation de 50 pour cent par rapport à 2015. En Inde, le HCR a diffusé des informations sur le rapatriement volontaire par l'intermédiaire des communautés de réfugiés et a offert un appui logistique, ainsi qu'une aide au retour. Au Sri Lanka, les rapatriés ont reçu une assistance dès leur arrivée, sous forme d'allocations en espèces et d'articles de première nécessité. Le suivi de la protection dans les zones de retour a été utilisé pour mener des activités de plaidoyer et a permis d'orienter les rapatriés sur différents services, concernant notamment l'assistance juridique sur les problèmes en lien avec le logement, les terres et la propriété et l'obtention de documents.

Au Népal, une étape importante a été franchie en matière de réinstallation à grande échelle. Plus de 107 000 réfugiés originaires du Bhoutan accueillis dans des camps ont été réinstallés vers des pays tiers. Le HCR a

continué à rechercher des solutions durables pour près de 10 000 réfugiés qui sont toujours dans les camps.

L'Australie, le Japon et la République de Corée ont accueilli un certain nombre de réfugiés, dont certains originaires du Myanmar, dans le cadre d'une procédure de réinstallation au cours de l'année. L'Australie a annoncé la conclusion d'un accord bilatéral avec les États-Unis, en vertu duquel il serait envisagé de réinstaller les réfugiés résidant dans les centres de traitement régionaux de Papouasie-Nouvelle Guinée et de Nauru vers les États-Unis. Compte tenu des besoins humanitaires urgents de ces populations, le HCR a accepté d'appuyer le processus sous certaines conditions.

Assurer la protection et rechercher des solutions durables pour les déplacés internes

Le Gouvernement afghan a mis sur pied un organe de coordination interministérielle, le Comité exécutif chargé des déplacements et des retours, pour renforcer les services essentiels et accroître les perspectives de réintégration des populations déplacées et de retour, en veillant à ce que les communautés hôtes bénéficient également de cette action. Le HCR a participé de manière proactive à l'élaboration du plan de réintégration global et s'est engagé à appuyer sa mise en œuvre, en particulier dans le domaine de la protection. En 2016, l'organisation a exécuté 55 projets

Au Népal, plus de 107 000 réfugiés originaires du Bhoutan ont été réinstallés.

Plus de 8 800 apatrides ont obtenu la nationalité thaïlandaise, ce qui porte à 27 000 le nombre de personnes ayant acquis cette nationalité depuis 2012.

communautaires dans 93 localités d'Afghanistan, bénéficiant à environ 58 750 déplacés internes, membres des communautés d'accueil et des déplacés retournés. Pendant la période hivernale, l'organisation a soutenu près de 24 000 familles, principalement composées de déplacés internes, avec une aide en espèces et des articles de première nécessité.

Depuis le début des opérations pour le retour à grande échelle lancé par le gouvernement pakistanais en mars 2015, près d'1,3 million de déplacés internes ont regagné leur région d'origine. Le gouvernement prévoit de faciliter le retour des 450 000 déplacés internes restants d'ici la fin du premier semestre 2017, avec le concours du HCR.

Alors que l'accès humanitaire restait difficile au Myanmar, le HCR s'est efforcé, en coopération avec ses partenaires et le Gouvernement, de protéger et d'aider les déplacés internes dans les Etats de Kachin et de Rakhine, dans le cadre de sa réponse interorganisation. L'organisation a plaidé pour garantir l'accès humanitaire à toutes les populations affectées dans les zones de conflit.

Au Sri Lanka, des progrès considérables ont été observés pour la protection des droits et la prise en charge des besoins des déplacés internes, des rapatriés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR, avec notamment l'adoption de la « Politique nationale sur les solutions durables pour les déplacés touchés par le

conflit » en août 2016. Le HCR a réorienté son intervention auprès des déplacés internes et a continué à plaider afin que le Gouvernement et les partenaires de développement jouent un plus grand rôle pour un retour durable des réfugiés sri-lankais et la réintégration des déplacés internes.

Réduire, prévenir l'apatridie et protéger les apatrides

Tout au long de l'année 2016, des progrès notables pour la prévention et de la réduction des cas d'apatridie ont été accomplis dans la région, avec l'appui du HCR et les acteurs de la société civile. Au Myanmar, le HCR a continué de plaider pour la résolution des problèmes d'apatridie par un processus inclusif de vérification de la citoyenneté accepté par toutes les communautés et pour amender les lois sur la citoyenneté afin de les rendre conformes aux normes internationales garantissant le droit à une nationalité.

Apportant son soutien à la campagne #J'appartiens (*#IBelong*) destinée à mettre fin à l'apatridie, le Gouvernement thaïlandais a annoncé l'adoption d'une série de mesures visant à renforcer la prévention et la réduction des cas d'apatridie. En décembre, le Conseil des ministres a également approuvé des directives prévoyant des mesures supplémentaires pour remédier aux problèmes de statut juridique des personnes apatrides. Ces nouvelles directives visent à renforcer les

précédentes mesures prises en élargissant les critères d'éligibilité à la nationalité, en clarifiant les procédures et en mettant l'accent sur la résolution des cas d'apatridie notamment pour les enfants et les étudiants. Le HCR, en partenariat avec différents acteurs, a soutenu ces efforts en aidant des apatrides à demander la nationalité. Depuis 2012, plus de 27 000 apatrides se sont vus accorder la nationalité thaïlandaise, dont 8 814 en 2016.

En collaboration avec le HCR, les gouvernements de l'Indonésie et des Philippines sont venus en aide à des personnes d'origine indonésienne résidant à Mindanao dans le sud des Philippines. Sur les 8 745 personnes d'origine indonésienne enregistrées, près de 4 110 ont obtenu confirmation de leur nationalité indonésienne, philippine ou la double nationalité en 2016. En Malaisie, le HCR appuyé par des ONG, a fourni une assistance juridique aux apatrides afin qu'ils demandent une nationalité. Près de 1 400 apatrides, sur les 12 350 enregistrés auprès du partenaire du HCR avaient acquis la nationalité malaisienne et plus de 11 000 demandes d'acquisition de la nationalité avaient été soumises aux autorités et étaient en attente d'une décision. En avril 2017, les services du Premier ministre ont publié un Plan d'action qui vise notamment à « résoudre les problèmes d'apatridie et de documentation » des personnes d'origine indienne vivant en Malaisie au cours des cinq années de mise en œuvre, en insistant en particulier sur les enfants et les jeunes.

En Asie centrale, au moins 11 000 personnes ont acquis une nationalité ou ont obtenu confirmation de leur nationalité en 2016. Le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan ont également modifié leur législation en vue de prévenir et de réduire les cas d'apatridie. Le Président de l'Ouzbékistan a notamment signé un décret conférant la nationalité ouzbèke à 179 apatrides en décembre 2016 et le Turkménistan a accordé sa nationalité à plus de 1 380 apatrides en une seule journée.

CONTRAINTES

Les difficultés d'accès humanitaire ont restreint l'action du HCR en Afghanistan et au Myanmar. La sécurité des travailleurs humanitaires demeurait inquiétante, en particulier pour les collaborateurs nationaux, pouvant être plus exposés aux attentats et aux risques de dommages collatéraux.

L'absence de cadre législatif pour ancrer la protection et les solutions destinées aux personnes relevant de la compétence du HCR pouvait constituer un défi dans la région. Seuls 20 des 45 pays et territoires que compte la région avaient adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967.

La diminution des ressources financières a eu plusieurs effets sur les opérations, notamment sur la capacité du HCR à mettre en place une réponse complète de protection ainsi que sur la recherche de solutions pour les différentes populations relevant de sa compétence.

Les différentes opérations sont décrites plus en détail dans les pages consacrées aux sous-régions et pays correspondants sur le site internet Global Focus (<http://reporting.unhcr.org>).

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget de la région Asie et Pacifique en 2016 s'élevait initialement à 534,3 millions de dollars. Le budget 2016 a ensuite été révisé et augmenté à hauteur de 671 millions de dollars, principalement pour répondre aux besoins supplémentaires engendrés pour financer les aides au retour d'un nombre important de réfugiés afghans rapatriés du Pakistan vers l'Afghanistan.

Les contributions affectées à l'Asie et au Pacifique se sont élevées à 293 millions de dollars, incluant sept pour cent de coûts d'appui aux programmes. Cependant, 56 pour cent des besoins de la région restaient insatisfaits. Le HCR a alloué à la région un montant de 99,3 millions de dollars provenant de fonds non affectés, représentant 32 pour cent de l'ensemble des fonds non affectés alloués au terrain pour combler certains déficits.

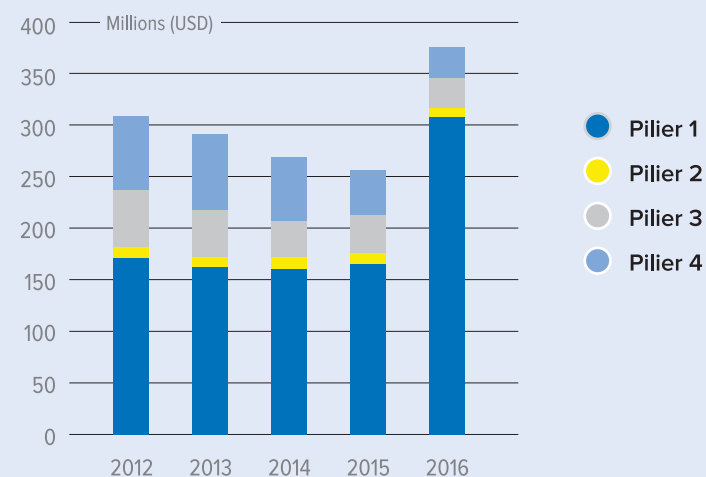
En 2016, les dépenses engagées en Asie et dans le Pacifique ont augmenté et ont atteint 375,7 millions de dollars, soit 9,5 pour cent des activités programmées, contre 7,8 pour cent en 2015. Au total, 77 pour cent des dépenses ont concerné l'Asie du Sud-Ouest. Les opérations présentant les dépenses les plus élevées ont été l'Afghanistan (197,8 millions) et le Pakistan (54,7 millions), du fait des besoins suscités par la situation en Afghanistan. Les 23 pour cent restants du budget ont été alloués à des opérations de petite et moyenne taille, comme le Myanmar et les pays accueillant des réfugiés originaires du Myanmar. Le budget des plus petites opérations (hors Myanmar et pays

d'accueil des réfugiés du Myanmar) avait diminué de 34 pour cent depuis 2012. Le sous-financement de la région a limité la capacité du HCR à mener son action d'assistance vitale. La diminution des ressources humaines a également eu de graves effets sur la présence de l'organisation et sur sa capacité de mise en œuvre des activités. Les conséquences du sous-financement ont particulièrement affecté les domaines suivants :

- En République islamique d'Iran, seuls 117 530 réfugiés vulnérables ont bénéficié d'une aide pour accéder au régime national d'assurance maladie, tandis que de nombreux autres réfugiés ont eu des difficultés à s'acquitter de leur cotisation d'assurance maladie empêchant certains adultes de recevoir des soins et entraînant de graves problèmes de protection au sein des familles, tel que le recours au travail des enfants.

- Au Pakistan, entre 20 000 et 40 000 enfants réfugiés déscolarisés n'ont pu accéder à l'enseignement. Dans de nombreux cas, les jeunes filles ont été contraintes d'interrompre leurs études parce que le HCR ne pouvait plus assurer de cours au-delà de la classe de sixième dans les zones d'installation et que certains parents s'opposaient, pour des raisons culturelles, à ce que leurs filles fréquentent les écoles publiques, augmentant les risques de mariage et de grossesse précoces chez les adolescentes.
- En Malaisie, le HCR et les organisations partenaires n'ont pas pu fournir une assistance essentielle à près de 37 pour cent des personnes vulnérables identifiées.
- Au Myanmar, où plus 86 000 déplacés internes avaient besoin de réparer leur abri, le HCR n'a pas été en mesure de répondre à tous les besoins.

DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | 2012-2016



BUDGET ET DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1		PILIER 2		PILIER 3		PILIER 4		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes					
ASIE DU SUD-OUEST										
Afghanistan	Budget	187 894 489	0	42 006 524	29 332 852	259 233 865				
	Dépenses	174 624 654	0	12 483 649	10 713 604	197 821 907				
République islamique d'Iran	Budget	76 765 380	0	0	0	76 765 380				
	Dépenses	36 211 779	0	0	0	36 211 779				
Pakistan	Budget	68 048 813	234 630	50 342 629	18 726 284	137 352 356				
	Dépenses	31 686 528	150 996	16 564 281	6 323 956	54 725 760				
SOUS-TOTAL	Budget	332 708 683	234 630	92 349 153	48 059 136	473 351 601				
	Dépenses	242 522 961	150 996	29 047 930	17 037 560	288 759 447				
ASIE CENTRALE										
Kazakhstan – Bureau régional	Budget	5 383 628	2 102 199	0	0	7 485 827				
	Dépenses	2 032 022	1 305 208	0	0	3 337 229				
Kirghizistan	Budget	1 856 638	1 019 634	0	0	2 876 272				
	Dépenses	1 085 223	606 983	0	-	1 692 206				
Tadjikistan	Budget	2 462 432	1 604 709	0	0	4 067 141				
	Dépenses	881 801	861 582	0	0	1 743 383				
Turkménistan	Budget	146 256	102 957	0	0	249 214				
	Dépenses	80 008	54 164	0	0	134 172				
SOUS-TOTAL	Budget	9 848 954	4 829 499	0	0	14 678 453				
	Dépenses	4 079 055	2 827 936	0	0	6 906 991				
ASIE DU SUD										
Inde	Budget	14 987 333	74 513	0	0	15 061 846				
	Dépenses	5 435 335	64 652	0	0	5 499 987				
Népal	Budget	9 011 837	679 488	0	0	9 691 325				
	Dépenses	6 190 747	406 266	0	0	6 597 013				
Sri Lanka	Budget	5 548 079	45 784	0	789 056	6 382 919				
	Dépenses	2 799 039	37 183	0	575 771	3 411 994				
SOUS-TOTAL	Budget	29 547 250	799 784	0	789 056	31 136 090				
	Dépenses	14 425 122	508 101	0	575 771	15 508 993				





OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
ASIE DU SUD-EST						
Bangladesh	Budget	13 604 026	63 921	0	0	13 667 947
	Dépenses	7 231 560	52 462	0	0	7 284 022
Indonésie	Budget	7 270 455	129 725	0	0	7 400 180
	Dépenses	4 365 008	43 319	0	0	4 408 327
Malaisie	Budget	18 710 810	973 049	0	0	19 683 859
	Dépenses	7 575 173	676 876	0	0	8 252 049
Myanmar	Budget	28 978 657	2 593 112	0	24 640 810	56 212 579
	Dépenses	3 755 168	2 237 218	0	11 136 263	17 128 649
Philippines	Budget	1 091 946	924 748	0	2 953 873	4 970 567
	Dépenses	596 684	691 879	0	814 046	2 102 610
Thaïlande	Budget	29 100 284	1 590 355	0	0	30 690 639
	Dépenses	12 221 306	969 200	0	0	13 190 507
Thaïlande – Bureau régional	Budget	6 073 439	1 042 388	0	0	7 115 827
	Dépenses	3 418 929	423 993	0	0	3 842 922
SOUS-TOTAL	Budget	104 829 617	7 317 299	0	27 594 683	139 741 598
	Dépenses	39 163 829	5 094 948	0	11 950 308	56 209 086
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE						
Australie – Bureau régional	Budget	1 980 000	0	0	0	1 980 000
	Dépenses	1 727 150	0	0	0	1 727 150
Chine – Bureau régional	Budget	4 581 576	184 710	0	0	4 766 286
	Dépenses	2 154 729	137 736	0	0	2 292 466
Japon	Budget	3 195 590	104 409	0	0	3 300 000
	Dépenses	2 729 270	54 699	0	0	2 783 969
République de Corée	Budget	1 529 932	170 068	0	0	1 700 000
	Dépenses	1 364 590	61 565	0	0	1 426 156
Activités régionales	Budget	444 000	0	0	0	444 000
	Dépenses	77 014	0	0	0	77 014
SOUS-TOTAL	Budget	11 731 098	459 187	0	0	12 190 285
	Dépenses	8 052 754	254 000	0	0	8 306 754
TOTAL	Budget	488 665 601	13 640 399	92 349 153	76 442 875	671 098 027
	Dépenses	308 243 721	8 835 980	29 047 930	29 563 640	375 691 270

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Australie	3 368 960				124 548	3 493 508
Canada					5 617 978	5 617 978
Fonds central pour les interventions d'urgence	2 619 652			2 674 997		5 294 649
Chine					17 942	17 942
Tchéquie	103 778					103 778
Danemark	5 640 826		4 789 258			10 430 084
Union européenne	18 049 251	121 178	861 292	1 782 276	545 300	21 359 297
Finlande					3 027 235	3 027 235
France	300 000			200 000		500 000
Allemagne	9 848 479		7 142 141	3 255 645		20 246 265
Fonds commun humanitaire				1 276 866		1 276 866
Italie		61 764		221 683	1 098 901	1 382 348
Japon	11 572 905	474 809	430 108	2 284 104	1 416 335	16 178 260
Kazakhstan					114 916	114 916
Kirghizistan					71 154	71 154
Lithuanie					33 632	33 632
Luxembourg					1 657 560	1 657 560
Malte					26 539	26 539
Norvège	2 537 173		1 880 201	1 070 000	3 013 813	8 501 186
Donateurs privés – Canada	384			7 161	415	7 961
Donateurs privés – Allemagne			563 698		857 730	1 421 428
Donateurs privés – Indonésie	95 300					95 300
Donateurs privés – République islamique d'Iran	8 799					8 799
Donateurs privés – Italie	627				1 337	1 964
Donateurs privés – Japon	2 344 523			134 336		2 478 859
Donateurs privés – Myanmar				2 308		2 308
Donateurs privés – Pays-Bas	2 784 773					2 784 773
Donateurs privés – Qatar	4 105 123					4 105 123
Donateurs privés – République de Corée	5 965					5 965
Donateurs privés – Arabie saoudite	99 973					99 973
Donateurs privés – Singapour	16 333					16 333
Donateurs privés – Espagne	1 589				19	1 607
Donateurs privés – Suisse					97	97
Donateurs privés – Thaïlande	3 599 007					3 599 007
Donateurs privés – Émirats arabes unis	88 000					88 000
Donateurs privés – Royaume-Uni	50 000					50 000
Donateurs privés – États-Unis d'Amérique	159			25		184
République de Corée	8 000 000		3 200 000	1 800 000		13 000 000
Fédération de Russie	100 000					100 000
Espagne					1 497	1 497
Suède					2 992 265	2 992 265
Suisse	810 855			1 114 297	1 972 387	3 897 538
Turquie	700 000					700 000
Turkménistan					47 045	47 045
Programme des Nations Unies pour le développement		72 270				72 270
Programme des Nations Unies sur le VIH/sida					139 100	139 100
Royaume-Uni					12 195 122	12 195 122
États-Unis d'Amérique	28 825 266		5 331 000	3 531 000	108 000 000	145 687 266
TOTAL	105 677 698	730 021	24 197 697	19 354 698	142 972 868	292 932 983

Note: Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.